

## FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

### DOSSIER D'INSCRIPTION

### ÉPREUVE DE SÉLECTION 2020

### Rentrée Janvier 2021

*Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant*

*Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant*

Nom de naissance : .....

Prénom(s) : .....

Nom d'usage (marital) : .....

Dépôt du dossier au plus tard le **Vendredi 11 septembre 2020 à minuit** (cachet de la poste faisant foi) :

- Par courrier en recommandé avec avis de réception :  
Secrétariat de Direction Générale du  
Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis  
28 Boulevard Paturle  
59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS

# MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION

La formation est accessible, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

- La formation initiale,
- La formation professionnelle continue, sans condition d'une durée minimale d'expérience professionnelle.

L'Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS du Cateau-Cambrésis) ouvre la sélection pour la rentrée de janvier 2021 à 15 candidats dont 10% sont réservés aux Agents de Service Hospitaliers Qualifiés de la Fonction Publique Hospitalière.

## 1) Conditions d'inscription aux épreuves de sélection.

- Etre âgé(e) de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
- Avoir déposé un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives dans un institut de Formation d'Aide-Soignant.
- Avoir acquitté les frais d'inscription à la sélection.

## 2) Épreuve de sélection

La sélection s'effectue par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien visant à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

## 3) Composition du dossier

Le dossier du candidat doit comporter les pièces suivantes :

- ✓ La fiche d'inscription dûment complétée ;
- ✓ Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite ;
- ✓ Un curriculum vitae ;

- ✓ Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf Annexe 1). Ce document n'excède pas deux pages ;
- ✓ Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- ✓ Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- ✓ Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- ✓ Le cas échéant, une attestation de suivi de préparation au concours aide-soignant au cours de l'année 2019-2020 ;
- ✓ Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation ;
- ✓ **FACULTATIF** : Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive ...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

#### 4) Calendrier

DATES A RETENIR	
Dépôt des dossiers d'inscription à l'épreuve de sélection.	<b>Avant le Vendredi 11 septembre 2020 à minuit.</b> <i>(Cachet de la poste faisant foi).</i>
Épreuve orale <sup>1</sup> .	<b>A partir du 5 octobre 2020.</b>
Affichage des résultats <sup>2</sup> .	<b>Mardi 10 novembre 2020 à 10h.</b>
Validation de l'inscription en formation.	<b>Avant le Jeudi 19 novembre 2020. à minuit</b> <i>(Cachet de la poste faisant foi).</i>
Pré-rentrée	<b>Mercredi 16 décembre 2020 de 9h à 12h.</b> <i>(Horaire communiqué ultérieurement)</i>

**1** : Une convocation sera adressée à chaque candidat 15 jours avant la date de l'épreuve.

**2** : Au Lycée Camille Desmoulins et sur le site du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis.

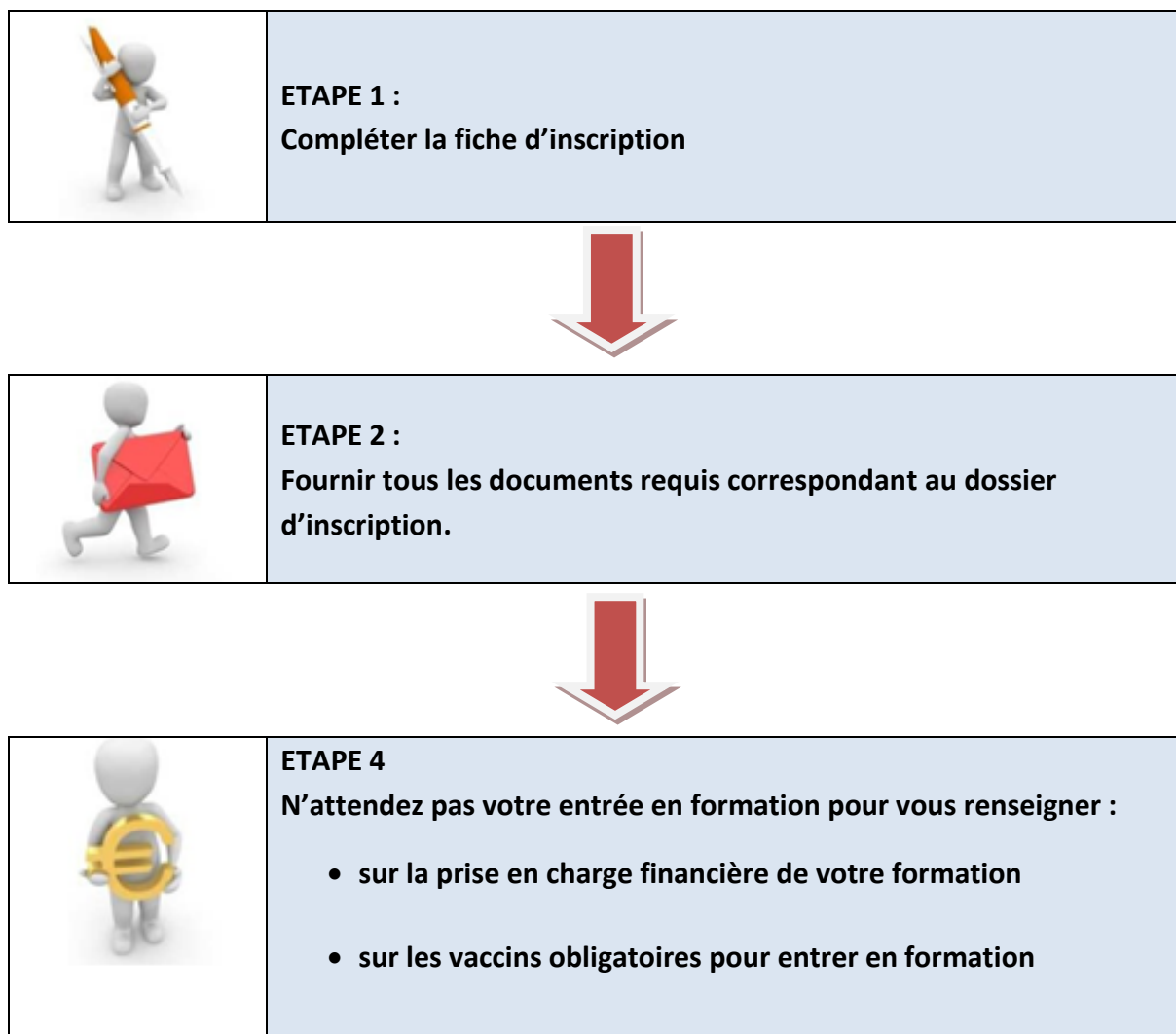
Les résultats seront affichés le **Vendredi 10 novembre 2020 à 10h**, au Lycée Camille Desmoulins et publiés sur le site du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis. Tous les candidats seront personnellement informés de leur résultat par courrier.

**Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

A compter de la date d'affichage, les candidats disposent d'un délai de 7 jours ouvrés pour valider leur inscription en institut de formation, soit avant le **Jeudi 19 novembre 2020 à minuit**. Au-delà de cette date, le candidat de la liste principale qui n'a pas transmis son accord écrit, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place sera proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

## LES ÉTAPES DE VOTRE INSCRIPTION

Pour vous inscrire aux épreuves de sélection de l'institut de formation aide-soignant, vous devez respecter scrupuleusement les étapes décrites ci-dessous :



**Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

**Date limite de dépôt des dossiers : le Vendredi 11 septembre 2020 à minuit, cachet de la poste faisant foi, aucun dossier ne sera accepté au-delà de cette date.**



# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## CHOIX DU PARCOURS DE FORMATION

Le diplôme d'État peut s'acquérir :

- soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation : **PARCOURS COMPLET**
- soit par le suivi et la validation d'une ou plusieurs unités de formation (module et stage) en fonction des diplômes déjà obtenus correspondant à une formation complémentaire : **PARCOURS PARTIEL**

Le tableau ci-dessous précise les unités de formation que doivent suivre les personnes titulaires d'un des diplômes ou titres professionnels suivants :

DIPLOME / TITRE	UNITÉ DE FORMATION							
	1	2	3	4	5	6	7	8
Auxiliaire de puériculture	X		X					
Ambulancier	X		X			X		X
Auxiliaire de vie sociale <i>ou</i> <i>Mention complémentaire aide à domicile</i>		X	X			X		X
Accompagnant éducatif et social <i>Spé « accompagnement de la vie à domicile »</i>		X	X			X		X
Aide médico-psychologique		X	X			X		
Accompagnant éducatif et social <i>Spé « accompagnement de la vie en structure collective »</i>		X	X			X		
Assistant de vie aux familles		X	X			X	X	X
Baccalauréat ASSP		X	X		X			
Baccalauréat SAPAT		X	X		X	X		

Je m'engage à suivre la formation en :

- PARCOURS COMPLET**
- PARCOURS PARTIEL**, Titre(e) ou Diplôme(s) à préciser :

.....

.....

.....

## ENGAGEMENT

Cocher la case correspondante.

- J'autorise** l'institut de formation d'aide-soignant du Cateau-Cambrésis à afficher mes résultats de l'épreuve de sélection sur le site du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis
  
- Je refuse** de figurer sur le site du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis.
  
- Je soussigné(e), NOM : ..... Prénom : .....  
NOM marital (s'il y a lieu) : .....  
atteste avoir pris connaissance des modalités d'accès et de sélection ainsi que des informations générales relatives à la formation d'aide-soignant.
  
- J'atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et des pièces fournies.

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE :**

*Les informations mentionnées dans ce document font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont indispensables à la prise en compte de votre candidature. Elles pourront être transmises à toutes personnes ou organismes participant au déroulement des épreuves de sélection. Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, chaque candidat bénéficie du droit d'accès et de rectification du dossier informatique le concernant. Par ailleurs, vos nom et prénom pourront être diffusés sur internet. Vous pouvez vous y opposer à tout moment, par courrier.*



## PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription remplie, datée et signée par le candidat.
- Une lettre de motivation manuscrite.
- Un curriculum vitae avec photo.
- Une copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité.
- Un document manuscrit relatant, selon votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf **Annexe 1**). **Ce document n'excède pas deux pages.**
- Selon votre situation, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français ; le cas échéant, la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires.
- Selon votre situation, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- Le cas échéant, une attestation de suivi de préparation au concours aide-soignant au **cours de l'année 2019-2020** ;
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et **un titre de séjour valide pour toute la période de la formation** ;
- Un chèque de **60 € établi à l'ordre du Trésor Public** (indiquer le nom et le prénom du candidat au verso du chèque). **Aucun autre titre de paiement n'est accepté et aucun remboursement, pour tout motif qu'il soit, ne sera effectué.**
- 2** enveloppes autocollantes (format 22 x 16) :
  - Indiquer vos nom et adresse
  - Les affranchir au tarif : « Recommandé R1 – 20 g – Option avis de réception »
- 2** recommandés avec avis de réception dûment remplis.

### FACULTATIF :

- Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

**CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES POUR SUIVRE LA FORMATION CONDUISANT  
AU DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT**

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

<b>ATTENDUS</b>	<b>CRITÈRES</b>
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité.	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social ou sociétal.
Qualités humaines et capacités relationnelles.	Aptitude à faire preuve d'attention à l'Autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit.
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer.
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe.
Aptitudes en matière d'expression écrite et orale.	Maîtrise de la langue française, du langage écrit et oral.
	Utilisation d'outils numériques.
Capacités d'analyse et de maîtrise des bases de l'arithmétique.	Aptitude à raisonner de manière logique à partir de connaissances et de recherches fiables.
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure.
Capacités organisationnelles.	Aptitudes à observer, à s'organiser et à prioriser les activités en faisant preuve d'autonomie.